

Séance du 15 décembre 2016

Présidence de M. Eric Studer, président

Budget communal pour l'année 2017 (2016/P40)

Rapporteur: M. Martino Rizzello

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

- VU** le préavis N° 40/2016, du 31 octobre 2016, sur le budget communal pour 2017,
- VU** le rapport de la commission des finances chargée de rapporter sur cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

d'approuver le budget de fonctionnement pour l'année 2017 tel qu'amendé, qui présente les résultats suivants :

Charges	CHF 146'976'600.—
Revenus	<u>CHF 143'946'000.—</u>
Déficit présumé	<u>CHF 3'030'600.—</u>

Ainsi délibéré en séance du 15 décembre 2016.

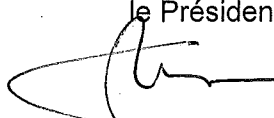
Adopté tel qu'amendé à une large majorité (un certain nombre d'avis contraires et quelques abstentions).

Pour extrait conforme le 20 décembre 2016.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

le Président

la Secrétaire



Eric Studer



Carole Dind